

Projet de Pôle Droit, Institution, Economie **Compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2006**

À l'initiative d'Eric Brousseau, directeur d'EconomiX, professeur d'Economie à l'Université Paris X-Nanterre et suite à une première série de discussions avec Thomas Piketty, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris en création, un groupe de travail composé de juristes et économistes, universitaires s'est réuni le 20 janvier 2006.

L'objet de cette réunion était d'étudier les modalités d'un rapprochement entre l'Université Paris X-Nanterre et le site Jourdan autour du thème « Droit, Institutions et Economie », d'initier une réflexion commune sur un programme-cadre de travail et de formation qui pourrait servir de socle à la constitution d'un pôle dynamique de recherche et d'enseignement afin de présenter un projet à la (future) Ecole d'Economie de Paris.

Prenant en compte les enjeux et les faiblesses des dispositifs institutionnels existants, il s'agissait d'élaborer une méthode de travail flexible et efficace pour mettre sur pied à la fois un « programme cadre » destinés à fonder une coopération structurante au plan régional et national sur la thématique ainsi que de manière plus concrète et immédiate des programmes d'enseignement et de recherche fédérateurs.

À court terme, il s'agirait de soumettre ces programmes à l'EEP en vue d'obtenir une labellisation ; le label EEP assurant une meilleure visibilité internationale des programmes ainsi qu'un accès à des ressources adaptées à leur mise en œuvre. À moyens termes, le programme cadre servirait de matrice à des propositions plus ciblées qui pourraient être adressées à différents dispositifs de soutien potentiels (e.g. programmes européens, programmes régionaux) afin de financer vacations, mobilité, locaux, chaires pour chercheurs étrangers, etc.

Ont participé à cette réunion Béatrice Thuillier, professeur de droit privé à l'Université Paris X-Nanterre et co-directrice du Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique avec Emmanuelle Claudel, professeur de droit privé, également présente ; Sophie Robin-Olivier, professeur de droit du travail et droit communautaire ; David Spector, professeur d'économie, chargé de recherches au CNRS-Jourdan ; Jean-Louis Halpérin, historien du droit, publiciste, professeur à l'ENS ; Michel Tropper, professeur à l'Université Paris X-Nanterre, directeur du Centre théorie et analyse du droit, co-directeur du Master de théorie et analyse du droit ; Bertrand du Marais, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, professeur à Paris X-Nanterre, initiateur du programme « Attractivité économique du droit » ; Didier Calcei, son collaborateur. Jacqueline Lahmani, Ingénieur de Recherche au CNRS et membre d'EconomiX
Etaient excusés, Michel Bazex, Antoine Lyon-Caen, Pierre Brunet, tous trois professeurs à l'Université de Paris X.

La réflexion s'est articulée autour de trois axes :

1. une projection à court terme (rentrée 2006) qui consisterait à rationaliser les enseignements au sein des différentes institutions dans une optique de complémentarité et à proposer d'autres cours qui s'intégreraient dans des Masters déjà existants ; en matière de recherche, il faudrait procéder à une recension de « sujets orphelins » dont l'expérience montre qu'ils sont l'objet d'une demande forte.

2. une projection à long terme (dans un agenda institutionnel très fortement incitatif) d'élaboration d'un programme-cadre s'inscrivant dans le projet de l'EEP. Ce programme, parallèlement à l'avancement d'un projet de réseau européen en cours de constitution, consisterait à tracer de grandes lignes stratégiques et positionner des demandes très précises en matière d'enseignement et de recherche dans le domaine concerné. Il s'agirait, concrètement, de partir de maquettes d'enseignements existants pour préfigurer, dans quelques années, un ou des Masters communs, des séminaires d'encadrement doctoral, et éventuellement des programmes de recherche sur lesquels de coopération pourraient être envisagées.
3. À moyen terme un séminaire de recherche et un événement mobilisateur, telle une conférence, pourraient être envisagés pour créer une communauté et une culture commune qui n'existe pas à ce jour.

Pour avancer sur ces différents points, il a été décidé de faire un état des lieux plus précis sur la base de contributions écrites

Les différents participants à la réunion sont invités à communiquer le plus rapidement possible, et en tout état de cause avant le 20 février à Eric Brousseau et Jacqueline Lahmani qui se proposent d'en faire la synthèse une brève note détaillant (pour ce qui concerne leur équipe)

- les enseignements existant dans le domaine (ou pouvant s'y rattacher) et en précisant dans quel cadre ils sont dispensés
- les projets de recherche en cours ou planifiés à moyen terme
- les éventuelles considérations sur les orientations structurante qui devraient figurer dans le programme cadre.

Sur la base de ce bilan et d'une tentative de synthèse, une nouvelle réunion sera organisée fin février début mars.